



ADVERBE.  
PRÉPOSITION.  
CONJONCTION.  
PARTICULES ET  
MOTS-PHRASES.  
INTERJECTIONS

# Plan

- Adverbe en tant que partie du discours.
- Classes sémantico-grammaticales des adverbes.
- Valeurs et fonctions grammaticales des adverbes.
- Préposition comme partie du discours. Fonctions grammaticales et sémantique des prépositions.
- Conjonction comme partie du discours. Types de conjonctions : leurs formes et fonctions.
- Particules et mots-phrases. Leur sémantique et fonctions.
- Interjections : leurs particularités formelles, sémantique, fonctions syntaxiques.

- De nombreux linguistes français tiennent cette partie du discours pour une catégorie « fourre-tout » ou encore pour une « classe poubelle », parce qu'on y groupe « tous les mots dont on ne sait que faire ». En effet, comment peut-on justifier le regroupement dans une même classe des mots si dissemblables que *oui, hier, beaucoup, cependant, rapidement, dessus, pourtant, très, comme, toujours, peut-être* et beaucoup d'autres, qui diffèrent par leur morphologie, par leur sémantique et par leur fonctions syntaxiques ?
- Le sens étymologique du terme « adverbe » (du lat. *Averbium* – *ad verbum*) indique que c'est un élément linguistique qui s'attache à (*ad*) un autre mot, à une expression ou à tout un énoncé (*verbum*).

- En partant du sens étymologique de l'adverbe, on peut dire que cette partie du discours réunit tous les mots qui morphologiquement sont invariables, et qui servent à caractériser tout élément de la phrase ainsi que la phrase toute entière en complétant et en concrétisant leur sens communicatif. Ceci le distingue des autres classes de mots invariables, qui sont pourvus d'autres fonctions grammaticales.
- L'adverbe est une partie du discours invariable qui désigne certains indices :
- **d'une action ou d'un état** : Il marche lentement. Il dort tranquillement.
- **d'une quantité ou d'une propriété** : Elle est très bonne. Vous partez trop tôt.
- **d'un objet** : J'ai lu le journal d'hier.

# Classement lexico-sémantique des adverbess

- Le caractère disparate des éléments constituant la classe de l'adverbe donne lieu à leurs différents classements. Les grammairiens utilisent divers critères pour classer les adverbess : ils prennent en *compte leur origine, leur structure, leur sens, leur mode d'emploi ou bien leur relation avec les termes de la phrase.*

Du point de vu de la structure, tous les adverbess sont répartis en trois groupes. On distingue :

- Les adverbess simples : bien, trop, mal, etc.
- Les adverbess dérivés : rapidement, confusément, etc.
- Les locutions adverbialles : tout de suite, à peu près, etc.

# Le classement des adverbes selon leur sens

- **D'après leur sens les adverbes peuvent être répartis en cinq groupes principaux :**
- **Adverbes de qualité** qui marquent :
  - la qualité d'une action : vite, mal, etc. et la manière d'une action : debout, ensemble
  - la quantité et le degré : beaucoup, peu, aussi, plus, etc.
- **Adverbes de circonstance** qui complètent le sens du verbe, en exprimant certaines circonstances (le lieu, le temps, la cause, le but). Ce sont les adverbes :
  - de lieu : ici, loin
  - de temps : tôt, tard
  - de cause : pourquoi
- **Adverbes de modalité** qui marquent la réalité, l'éventualité, l'appréciation : réellement, heureusement
- **Adverbes d'affirmation et de négation** : oui, non, rien, jamais, ne
- **Adverbes d'interrogation** : quand ? comment ? combien ? pourquoi, où ? d'où ?

# Valeurs et fonctions grammaticales des adverbes. Valeurs morphologiques

- Vu la disparité morphologique et sémantique des éléments constituant la classe d'adverbe, ils n'ont aucune catégorie grammaticale qui leur soit commune. L'unique catégorie qu'on peut attribuer aux adverbes est celle des degrés de comparaisons, mais elle n'est propre qu'à un groupe restreint d'adverbes. D'après Le Bon Usage, admettent les degrés de comparaison :
  - les adverbes : *loin, longtemps, près, souvent, tôt, tard, vite*
  - les adjectifs employés adverbialement *haut, bas, fort, bon, cher, etc,*
  - la plupart des adverbes en -ment
  - les adverbes : *beaucoup, peu, bien, mal* qui ont des comparatifs tirés du latin : plus, moins, mieux ; pis.

# Fonction syntaxique de l'adverbe

- Suivant leur sens, les adverbes expriment différentes circonstances de l'action et remplissent les fonctions de complément circonstanciel :
- de manière : Il marche lentement.
- de lieu : Il habite loin.
- de temps : Il reviendra tard.
- de quantité : Il a tellement insisté !
- L'adverbe peut être employé aussi comme attribut : C'est bien.
- Il peut être complément attributif : Le journal d'hier.
- Il peut être complément de phrase : **Heureusement**, il est arrivé à temps.  
**Vraiment**, il l'a mérité. Dans ce cas, les adverbes servent à préciser l'attitude pragmatique du locuteur à ce qu'il dit : la certitude (certainement), le doute (probablement), l'évaluation (naturellement), le commentaire (franchement), etc.

# Préposition

- La préposition est une partie du discours subsidiaire, constituée d'éléments lexicaux morphologiquement invariables dont le rôle grammatical consiste à relier des mots dans un énoncé et à indiquer les rapports syntaxiques entre eux. Les mots reliés forment un groupe prépositionnel où un terme (régé), étant subordonné à un autre terme (régissant) sert à le compléter (danser de joie, couvert de fleurs, couper avec un couteau), ou à le caractériser (marcher en silence, une maison de campagne).
- Certains de ces groupes se sont lexicalisés au cours de l'évolution de la langue française et fonctionnent maintenant comme des mots simples. Par exemple : pomme de terre, arc-en-ciel, boîte aux lettres, être en train de, etc.
- La préposition en tant qu'un mot morphologiquement invariable s'apparente aux autres parties du discours qui, elles aussi, réunissent des mots morphologiquement invariables. Il s'agit précisément des adverbes et des conjonctions.

# La préposition et l'adverbe

- Il existe entre la préposition et l'adverbe une parenté génétique. Selon les historiens de la langue, les prépositions étaient originellement des adverbes, suivis d'un cas, et quand le cas a perdu sa valeur grammaticale, l'adverbe s'est transformé en préposition. C'est ainsi que des prépositions comme après, avant, avec, contre, depuis, derrière, devant, entre, hors, autre, etc, s'emploient souvent comme adverbes avec ellipse du régime : Il marche devant. Depuis, il n'a cessé d'être malade, etc.
- En outre, les adverbes ont servi à créer plusieurs locutions prépositives (de dessous, en dehors de, près de, au moins de, etc.) et vice versa, les prépositions composent la plupart des locutions adverbiales (à part, en effet, à l'ordinaire, en général, au fur et à mesure, etc.)
- Malgré leur origine commune et la similitude de leurs formes morphologiques, la préposition diffère quand même de l'adverbe. L'adverbe fonctionne comme un terme de la phrase. Il a pour rôle de déterminer le terme ou le groupe auquel il se rapporte de la même manière qu'un adjectif détermine un substantif. Par contre, la préposition n'assume pas de fonction d'un terme de la phrase, elle sert à relier des termes, et à expliciter leurs rapports sémantico-syntaxiques. En bref, la préposition est un instrument grammatical qui a pour rôle d'indiquer les rapports de subordination entre les termes significatifs de la phrase.

# Les classes morphologiques de prépositions

- La classe des prépositions n'a pas d'unité morphologique. Du point de vue formel on distingue traditionnellement les prépositions simples et les prépositions complexes ou locutions prépositionnelles.
- D'après leur forme on distingue :
- **les prépositions simples** : à, de, en, sans, avec, sur, hors, envers, contre, depuis, etc.
- La plupart de ces formes sont héritées directement du latin, des mots qui y fonctionnaient comme des prépositions : à (ad), avant (ab ante), avec (ab hoc), contre (contra), dans (de intus), de (de), en (in), entre (intra), pour (pro), sans (sine), etc.
- D'autres se sont formées par conversion à partir de différentes classes de mots : des adverbes : devant, derrière, depuis, avec, etc ; des adjectifs : sauf, plein ; des participes : durant, pendant, suivant, excepté, passé, vu, etc ; des substantifs : malgré (mal + gré), côté (côté jardin), chez (casa) Au XVI siècle, chez avait encore son sens de substantif. On disait : en chez quelqu'un

- **les locutions prépositionnelles** : à côté de, afin de, à travers, hors de, loin de, près de, autour de, vis-à-vis.
- Ces prépositions se sont formées par la composition des formes simples soit entre elles (d'avec, de chez, de par, avant de), soit avec un adverbe (près de, hors de, loin de, à moins de), soit avec des noms (à cause de, au lieu de, par rapport à, à force de, à la suite de, en face de, en raison de, grâce à). Ce dernier cas est le plus productif.

# Valeurs sémantiques des prépositions

- Selon certains linguistes, les prépositions font partie des mots qui « résistent le plus à l'analyse sémantique » (Kupferman). La principale difficulté de cette analyse consiste en ce qu'on n'arrive pas à comprendre de quelle nature est le sens, exprimé par la préposition : est-il un sens grammatical ou un sens lexical ? Ce problème nourrit de vives discussions depuis plusieurs dizaines d'années, mais à ce jour il n'existe guère de consensus entre les grammairiens quant à sa solution.

# La syntaxe des prépositions

- En elles-mêmes, les prépositions n'ont pas de fonctions dans la phrase, c'est le groupe syntaxique qu'elles régissent, qui en a une.. La préposition est donc une sorte « d'épingle linguistique », servant à attacher les éléments du groupe l'un à l'autre en leur attribuant une fonction syntaxique déterminée.
- La préposition sert à introduire dans la phrase différentes espèces de compléments. Elle introduit notamment :

– ***Le complément du verbe :***

- le complément d'objet direct. En règle générale, ce complément s'attache au verbe régissant sans préposition. Mais certains infinitifs se font suivre, dans cette position, des prépositions **à** ou **de**. Par ex. : Il a promis **de** nous aider. Il demanda **à** lire le testament. On trouve aussi la préposition **de** devant le nom complément d'objet direct dans les constructions négatives : Je n'ai pas de travail.
- Le complément d'objet indirect : Il parle **de** ses projets. Réfléchissez **à** votre avenir. Il a commandé ce livre **pour** sa soeur.
- Complément circonstanciel : Il demeure **dans** une grande maison. Il se lève **à** 7 heures. Elle pleure **de** joie. Je viens pour vous aider. Je voyage en auto.
- Complément d'agent : Elle est respectée de ses élèves. Cette maison est construite par mes parents.

– **Complément de détermination :**

- complément du nom : Le jour de départ était fixé. L'homme au complet gris. Un vase de cristal. Sa volonté de réussir.
- Complément de l'adjectif : Ils sont fous de rage. Paule est heureux de partir. Elle est allergique au soleil. L'alcool n'est pas bon pour la santé.
- Attribut du sujet : Julie est en harmonie avec elle-même. Il est en colère. Il passe pour un extrémiste.
- Attribut du complément : J'ai trouvé ton père en pleine forme. On le prend pour son frère.
- Complément de l'adverbe : Ils agissent conformément à vos souhaits. Il y a horriblement de mal sur la terre.
- Les prépositions, ayant une valeur hautement abstraite, se caractérisent aussi par une distribution très large : elles se combinent pratiquement avec toutes les parties du discours. Et leurs fonctions grammaticales sont aussi variées que leurs valeurs sémantiques.

- La préposition est un mot-outil invariable qui remplit une fonction de liaison en exprimant la subordination. Ces trois caractéristiques prises ensemble distinguent la préposition des catégories voisines (flexion casuelle, conjonction, préfixe, adverbe, verbe) qui ne les possèdent pas toutes. Outre les prépositions simples qui ne constituent pas en français de système cohérent, on inclue dans la même classe de nombreuses locutions prépositionnelles.
- La préposition sert avant tout à lier deux éléments de la phrase, notamment un élément verbal et un élément nominal (ou leurs analogues fonctionnels). Si l'un de ces éléments se trouve absent, la préposition peut changer de nature pour devenir un adverbe ou une particule. La fonction grammaticale de la préposition consiste à former une combinaison de mots, à constituer la forme syntaxique du terme de proposition, à contribuer à l'actualisation du mot dans la phrase, à permettre de réaliser la transposition d'un mot dans une autre classe fonctionnelle.

- Malgré son statut de mot outil, la préposition possède son propre sens lexical. Pour chacune des prépositions on peut distinguer la fonction sémantique primaire (signification de base) et les fonctions secondaires: il y a des prépositions (notamment à et de) qui dans certains de leurs emplois subissent une désémantisation en se transformant en purs signes de liaison.
- Le système des prépositions simples françaises est défectueux et asymétrique. Mais on peut dégager quatre grands groupes sémantiques de prépositions qui expriment respectivement des rapports **spatiaux, temporels, d'objet et logiques**.
- Le sens précis de la préposition n'apparaît que dans le syntagme dont elle fait partie; il dépend du sens catégoriel des mots que la préposition réunit.

# Conjonction

- La conjonction est un mot-outil servant de moyen de liaison et qui réunit les propositions ou les termes de proposition.
- Il y a deux sortes de conjonctions :
- **Les conjonctions de coordination** qui relient les propositions ou les termes de la proposition de même valeur.
- **Les conjonctions de subordination** qui relient une proposition subordonnée à une proposition principale.

# Conjonctions de coordination

- Certaines conjonctions de coordination sont des conjonctions simples d'origine latine. Ce sont : et, ou, ni, donc, mais, or
- Les autres sont dérivées de différents mots par changement d'emploi. Ce sont : ainsi, alors, enfin, cependant, d'ailleurs, c'est-à-dire, par exemple, c'est pourquoi, toutefois, néanmoins, soit ... soit, par conséquent, en conséquence, etc.
- Les conjonctions de coordination marquent la liaison entre deux mots ou deux propositions. Mais, en même temps, elles peuvent exprimer une idée accessoire :
- **Et** marque l'addition : Sylvie lui prit le bras, et elles continuèrent leur chemin.
- La conjonction **et** peut avoir un autre sens : Sa voix cherchait à être douce et ne parvenait qu'à être basse. (**Et** marque ici une opposition).
- **Ou, ou bien, soit ... soit, tantôt ... tantôt** marquent l'alternative.

- **Ni** marque l'addition et la négation et ne s'emploie qu'avec les substantifs, les adjectifs, les adverbes et les infinitif.
- **Cependant, pourtant, néanmoins, mais, au contraire, par contre, en revanche** marquent l'opposition.
- **Car** marque la cause.
- **Donc, par conséquent, en conséquence, c'est pourquoi, aussi, ainsi, par suite** marquent la conséquence.
- **Enfin, donc, or, ainsi** marquent la conclusion.

# Conjonction de subordination

- Le système des conjonctions de subordination se présente en français sous trois formes :
- 1. Des conjonctions de forme simple.
- Il y a quatre. Ce sont : que, si, quand, comme. Elles sont d'origine latine.
- Toutes les autres locutions conjonctives sont de formation française.
- 2. Des conjonctions de forme composé. Ce sont : lorsque, quoique, puisque.
- 3. Des locutions conjonctives formées de différentes unités lexicales et de que : alors que, vu que, bien que, depuis que, à moins que, ainsi que, pourvu que, etc.

- On voit donc que le système des conjonctions de subordination français s'organise autour de la conjonction **que**, qui par ses propres emplois, et par sa présence dans la structure de toutes les autres conjonctions donne lieu de la considérer comme le subordonnant par excellence du français.
- Les conjonctions de subordination servent à former deux types de subordonnées :
  - *les propositions subordonnées complétives, introduites par la conjonction **que** : Je crois qu'il a raison.*
  - *les propositions subordonnées circonstancielles, introduites par d'autres conjonctions de subordination*

D'après les rapports qu'elles expriment, on distingue les conjonctions de temps (quand, lorsque, aussitôt que), de cause (parce que, puisque), de but (pour que, afin que), de condition (si, au cas où, à condition que), de concession (bien que, quoique), de conséquence (de sorte que, de façon que), de comparaison (comme, ainsi que), de manière.

# Les particules

- sont des mots morphologiquement invariables, qui servent à exprimer le but communicatif de l'énoncé ainsi que des valeurs modales de son contenu discursif.
- Le terme 'particule' vient du mot 'partie' et signifie littéralement 'petite partie d'un tout'. Peu de linguistes français accordent aux particules un statut grammatical autonome.
- Les grammairiens qui envisagent les particules comme une partie du discours autonome en distinguent plusieurs types, se fondant sur deux critères : **1) quelle est leur origine et 2) quel est leur rôle discursif.**
- Selon **le premier critère**, on distingue :
  - les particules proprement dites : -ci, -là, ex-, voilà, voici, oui, si, non, ne, pas, point, quant ;
  - les particules, issus des autres parties du discours en conséquence de leur désémantisation discursive :
    - des adverbes : bien, plus, moins, aussi, un peu, alors, autant, même, etc :
    - des conjonctions : que, mais, comme, quand, puisque ;
    - des pronoms : quoi, que ;
    - des adjectifs : bon, bref, sûr ;
    - des verbes : voir(e), soit ;
    - des expressions toute faites : est-ce que, n'est-ce pas, en tant que, etc.

- Suivant le deuxième critère, les particules sont classées en plusieurs groupes. On distingue, par exemple, les particules :
  - *affirmatives : oui, si ;*
  - *négatives : non, ne, ni, pas, point ;*
  - *indicatives : voilà, voici, -ci, -là ;*
  - *restrictives : ne... que, rien que ;*
  - *intensives : bien, même, un peu, voire ;*
  - *explicatives : comme, en tant que ;*
  - *interrogatives : quoi, est-ce que, n'est-ce pas et d'autres.*

- Les particules ne fonctionnent pas comme des mots indépendants, elles sont littéralement accrochées aux autres mots. Contrairement aux conjonctions, dont la fonction est de lier les mots et les propositions, les particules servent à exprimer des nuances logiques différentes : modales, émotives et grammaticales. Les nuances sémantiques rendues par les particules sont variées. Elles ne se manifestent que dans des constructions dont la particule fait partie. Elles proviennent des mots significatifs et des mots outils. Les mots significatifs qui perdent leur valeur lexicale et cessent de fonctionner comme terme de proposition deviennent particules, p. ex. *Elle parle **bien*** (bien - adverbe) // *Madame B. est **bien** Madame B* (bien - particule).

- C'est un peu fort, **tout de même** (particule). Chaque jour c'est **le même** travail. (adjectif)
- Dans la plupart des cas, les particules servent à renforcer l'idée que l'on énonce et à faire valoriser les sentiments de la personne que s'exprime. C'est pourquoi elles sont très fréquentes dans la conversation orale : Le matin que je suis venu. A l'heure que je prenais le train. Je compte bien lui en parler demain. Ah oui alors là.
- La syntaxe des particules est en principe libre et variée. Chaque forme se conduit à sa manière. Les particules -ci ; -là et ex- s'attachent généralement aux mots dominants et s'identifient aux affixes : cette maison-là, celle-ci, ex-ministre. Toutes les autres formes peuvent se déplacer à l'intérieur de la phrase en fonction de leurs facultés combinatoires et des valeurs affectives qu'elles servent à exprimer.

# L'interjection

- L'interjection est une partie de discours qui sert à exprimer divers sentiments, ou une réaction brusque et spontanée, en face d'un fait ou d'une idée.
- On distingue : les interjections proprement dites, présentées sous la forme de simples cris, et les mots ou locutions, employés comme interjections.
- **Interjections proprement dites**
- Elles peuvent exprimer :
  - *la douleur : Aïe ! Vous me faites mal !*
  - *la joie : Ah ! Oh ! Que je suis content.*
  - *La surprise : Ha ! Oh là là !*
  - *L'aversion : Fi ! Beurc !*
  - *L'admiration : Oh, Oh ! le beau coucher du soleil !*
  - *Le regret : Hélas ! Je ne la verrai plus !*

# Mots, employés comme interjections

- **Un grand nombre de mots (verbes, noms, adjectifs, adverbes) s'emploient comme interjections pour exprimer :**
- un ordre : Silence ! Marche ! En avant ! Arrière ! Suffit ! Ferme !
- une prière : Pitié ! Grâce ! Au secours ! Pardon !
- un avertissement : Attention ! Gare !
- une approbation : Bien ! Bon !, Parfait !
- une protestation : Comment ! Ah mais !
- l'étonnement : Tiens ! Quoi !
- un doute : Pas possible ! Allons donc !

- A la différence des autres parties du discours les interjections ne reflètent pas les objets, les procès, les relations entre eux et leur caractéristique. Elles signalent un mouvement de l'âme, un état de pensée, un ordre, un avertissement, un appel. Privées de fonction nominative et de sens lexical, les interjections sont considérées comme des signes spéciaux pour exprimer le côté émotif et volitif de l'activité humaine. La destination unique de cette classe de mots est de désigner des élans émotifs et volitifs. On en distingue plusieurs groupes structuraux et deux groupes sémantiques.